

doc
CA1
EA537
97A63
EXF

DOCS
CA1 EA537 97T63 EXF
Trade and investment liberalization
and facilitation : the APEC agenda
62433589
.63539891 (E)
.63539908 (F)



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

TRADE AND INVESTMENT LIBERALIZATION AND FACILITATION: THE APEC AGENDA

If APEC had a single motto, it would be this: "APEC means business". Although APEC is an official dialogue between Asia Pacific economies, it has been driven by the needs and interests of the private sector from the start. Organizations such as the Pacific Basin Economic Council (PBECC), the Pacific Economic Cooperation Council (PECC), specialist regional bodies and individual business representatives provide expert advice to member economies and to meetings and conferences throughout the APEC network. Continual dialogue and feedback, from working-level officials up to APEC Leaders, ensures that governments in the region know where more work is needed to make Asia Pacific an easier place in which to conduct business.

Implementation of APEC's ambitious agenda for trade and investment liberalization and facilitation will bring great benefits to businesses and their customers in the longer term, as members work towards free and open trade and investment in the region by 2010 for developed economies and 2020 for developing economies. Resources invested in APEC are already paying off, through measures that assist the region's enterprises by reducing costs and making it easier for them to identify and seize market opportunities.

Trade Facilitation

Better Information

One of the most common problems identified by business representatives in the region is the lack of accessible information on the regimes of other economies. Easily accessible facts and figures mean lower costs to business, and more informed decision-making. Here are a few examples of APEC's work in this area:

- For exporters, obtaining details of tariffs in offshore markets can be a job of nightmare proportions. More often than not, it means undertaking a slow search through pages of statistics or paying a customs agent to do the work. Federal Express has become a joint venture partner with APEC in developing an online applied tariff and customs database, allowing companies access to better information



about tariff applications and customs processes in different APEC economies. It will become available to the world on the Internet over the course of 1997, an illustration of APEC's commitment to remain outward-looking and supportive of the global trading system. By 1998, the database will be expanded to include non-tariff measures.

- APEC experts are working on electronic collection and distribution of better trade data, to inform private and public sector representatives as they make investment decisions.
- A newly published business travel handbook contains information on the short-term entry requirements of APEC's members, facilitating the flow of business people in the region. The APEC Investment Guidebook provides investment rules and regulations for each economy. Guidebooks on rules of origin and customs procedures are also being prepared to increase business awareness of requirements in different parts of the region.

Reducing the Costs of Doing Business

Anyone with experience in international business will have found that dealing with **customs procedures** can be an exercise in frustration. Complexity and inconsistency can increase costs, reduce profits and add to the prices paid by consumers. Estimates of potential savings from improved procedures run to billions of dollars. Studies show the average international transaction involves 27 to 30 different parties, 40 documents and 200 data elements, 30 of which are repeated at least 30 times. Approximately two-thirds of all data involved have to be re-keyed at least once.

APEC ministers have given a high priority to making trade between member economies more straightforward. A key area for attention is customs procedures. APEC's work in harmonizing and simplifying customs procedures will bring substantial benefits for producers, traders and consumers. Cross-border trade will become easier, cheaper and simpler.

One area where APEC has made significant progress is in the **alignment of national and international standards**. APEC members are working to improve market access and minimize costs to business by bringing their standards into line with international ones, and by making sure information about standards is as clear and as widely available as possible. Priority sectors for standards alignment include electrical and electronic appliances, food labelling, rubber products, radios, video apparatus and machinery.

OCT 24 2001

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

- 3 -

Ultimately these measures will substantially lower the costs of trade across APEC borders. And because many traded products have to meet consumer safety standards in the economies where they are to be sold, APEC members will make sure that consumers throughout the region will be able to buy goods that are of better quality -- and safer -- at lower prices.

For example, in the area of toys, where safety is paramount, members have agreed to share information on toy safety, to make sure there are no gaps in the process that could allow faulty goods from one economy to appear in another economy's market. Another area of progress has been food, where members have agreed on a framework for developing mutual recognition arrangements for ensuring the safety of specific foods and food products.

Again, safety and consumer protection are paramount. It is a question of ensuring and recognizing the validity of testing and certification systems of other economies, rather than making sure they are identical across APEC.

And once economies have agreed on arrangements for specific food products, the time required for inspection at the point of market entry to a market will be reduced. In turn, the reduction in paperwork and testing procedures means exporters will save money and time.

Adequate protection of intellectual property is a key concern for business and for consumers alike, as private-sector losses caused by insufficient attention in this area ultimately must be made up by consumers. The central issue is breach of copyrights, designs, patents or trademarks, a problem which affects a whole range of industries.

APEC takes protection of intellectual property very seriously, and has developed a concrete work programme to help developing members meet their obligations under the World Trade Organization (WTO) Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights, or TRIPs. Current projects include: an extensive series of programmes and workshops, a survey of domestic intellectual property legislation to identify best practices, a study of each APEC economy's trademark system, and research into the simplification and standardization of administrative systems.

In 1997, APEC economies will exchange information on how best to protect well-known trademarks, and assess various types of enforcement systems to develop a set of guiding principles.

62433589 (41) 62433607 (41)

Trade and Investment Liberalization

Trade liberalization in APEC is centred around the Individual Action Plans (IAPs) of member economies. These documents are publicly available on the Internet and set out schedules of liberalization on tariff and non-tariff barriers, services trade, investment, and implementation of Uruguay Round commitments under the GATT/WTO. The IAPs are dynamic documents which are updated regularly to reflect new, voluntary commitments made by economies towards the goal of free and open trade and investment in the APEC region by 2010 or 2020 (for developing economies). At the Vancouver meeting of Trade and Foreign Ministers and APEC Leaders, members will discuss improvements in their action plans. APEC Trade Ministers are meeting on May 9-10, in Montreal, to take stock of progress and agree on the next steps to be forwarded to Vancouver.

Member economies of APEC are also pursuing a number of collective actions towards trade liberalization. Some of the main actions follow:

1. Tariff reduction

In 1996, APEC played a key role in securing support for an Information Technology Agreement which was subsequently pursued at the World Trade Organization Conference in Singapore. This development was a demonstration of APEC's willingness and ability to reinforce and advance the wider multilateral trade agenda. APEC is exploring the possibility of other sectoral initiatives.

2. Non-tariff barrier (NTB) reduction

In 1998, APEC will draw up a list of non-tariff measures in use among member economies, covering issues such as import licensing, import or export levies, export subsidies, minimum import prices, and the products affected by them. The aim is to ensure consistency with WTO obligations and to provide greater clarity and openness of information, with lower costs for business.

3. Improved environment for investment

APEC's investment liberalization plans are designed to promote openness and clarity about the investment rules which apply in each economy, and to ensure that investors from different economies are treated alike, whether they are at home or operating in other APEC economies. A set of non-binding investment principles was adopted by all APEC economies in 1994, providing a common set of guidelines in this area.

In 1996, the publication of the third edition of the APEC Investment Guidebook provided details of investment incentives and tax rules affecting foreign investment in member economies, indicating the investment protection arrangements and international agreements to which members are party, and reviewing recent trends in foreign investment.

4. Facilitating services trade

Examples of two noteworthy initiatives in a wide work program include: the conformance of all but two APEC economies to APEC Guidelines for Trade in International Value-Added Network Services by 1998; work towards mutual acceptance of energy test facilities and results; and, the creation of an inventory of impediments to tourism movements and development of a program for their removal.

5. Implementation of Uruguay Round commitments

Canada has implemented its commitments at the Uruguay Round of GATT negotiations. APEC has held seminars aimed at prompt and faithful implementation in areas such as services, rules, government procurement, intellectual property, rules of origin, agriculture, sanitary and phytosanitary measures, technical barriers to trade and anti-dumping. These seminars have given other member economies the opportunity to discuss implementation problems and to identify the need for targeted assistance to address them.



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

LIBÉRALISATION ET FACILITATION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT : LE PROGRAMME DE L'APEC

L'APEC est sérieuse en affaires. Bien qu'elle soit un mécanisme officiel de dialogue entre les économies de l'Asie-Pacifique, l'APEC est vraiment axée sur les besoins et les intérêts du secteur privé. Des organisations comme le Conseil économique du bassin du Pacifique (PBEC) et le Conseil de coopération économique du Pacifique (PECC), des organismes régionaux spécialisés et des représentants d'entreprises conseillent les gouvernements des économies membres, et mettent à disposition leurs compétences pour les réunions et les conférences qui se tiennent dans l'ensemble du réseau de l'APEC. Un dialogue et un feedback constants, depuis les fonctionnaires du niveau opérationnel jusqu'aux dirigeants de l'APEC, font en sorte que les gouvernements de la région connaissent les domaines où ils doivent intervenir pour faire de l'Asie-Pacifique un endroit plus propice à la conduite des affaires.

La mise en oeuvre de l'ambitieux programme de l'APEC pour la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement profitera beaucoup aux entreprises et à leurs clients à long terme. En effet, les membres de l'APEC visent la liberté et l'ouverture du commerce et de l'investissement dans la région d'ici 2010 pour les économies développées, et d'ici 2020 pour les économies en développement. Les ressources investies dans l'APEC portent déjà fruit, grâce à des mesures qui aident les entreprises de la région en réduisant leurs coûts et en leur permettant d'identifier et de saisir plus aisément les débouchés qui s'offrent à elles.

Facilitation du commerce

Offrir une meilleure information

Un des problèmes les plus communs évoqués par les représentants d'entreprises dans la région est le manque d'informations accessibles sur les régimes des autres économies. Des faits et des données facilement accessibles permettent aux entreprises d'économiser, et de prendre des décisions plus éclairées. Voici quelques exemples du travail de l'APEC dans ce domaine :



- Pour les exportateurs, obtenir des détails sur les droits de douane perçus sur les marchés étrangers peut s'avérer un véritable cauchemar. Plus souvent qu'autrement, ils doivent consulter des pages et des pages de données statistiques, une opération qui demande du temps, ou encore retenir les services d'un agent en douane pour faire le travail à leur place. La compagnie Federal Express s'est associée en coentreprise avec l'APEC pour développer une base de données tarifaires et douanières en ligne, qui permettra aux entreprises d'avoir accès à de meilleures informations sur les pratiques tarifaires et douanières des différentes économies de l'APEC. Cette base de données sera disponible sur l'Internet au cours de l'année 1997; cela montre bien que l'APEC entend demeurer ouverte sur l'extérieur et soutenir le système commercial mondial. En 1998, la base de données sera élargie pour englober aussi les mesures non tarifaires.
- Des experts de l'APEC travaillent actuellement à la collecte et à la distribution électroniques de meilleures données commerciales, qui serviront à informer les représentants des secteurs privé et public et les aideront à prendre des décisions en matière d'investissement.
- Le guide des voyages d'affaires récemment publié contient de l'information sur les exigences des membres de l'APEC relativement aux séjours temporaires, le but visé étant de faciliter les déplacements des gens d'affaires dans la région. Le Guide APEC de l'investissement explique les réglementations de l'investissement dans chaque économie membre. Des guides sur les règles d'origine et les procédures douanières sont également en préparation, et aideront les entreprises à mieux connaître les exigences applicables dans diverses parties de la région.

Réduire le coût des affaires

Quiconque a l'expérience du commerce international aura constaté qu'il peut être frustrant d'essayer de s'y retrouver dans les **procédures douanières**. La complexité et l'incohérence peuvent augmenter les coûts, réduire les profits et ajouter au prix payé par le consommateur. On estime que de meilleures procédures pourraient permettre d'économiser des milliards de dollars. Des études montrent que la transaction internationale moyenne implique de 27 à 30 intervenants, 40 documents et 200 éléments de données, dont 30 sont répétés au moins 30 fois. Environ les deux tiers de toutes les données concernées doivent être réintroduites au moins une fois.

Les ministres de l'APEC considèrent comme hautement prioritaire la rationalisation des échanges entre les économies membres. À cet égard, les procédures douanières sont un domaine clé qui retient l'attention. Les efforts de l'APEC en vue de l'harmonisation et de la simplification de ces procédures avantageront substantiellement les producteurs, les commerçants et les consommateurs. Le commerce transfrontière sera plus facile, plus économique et plus simple.

L'alignement des normes nationales et internationales est un autre domaine où l'APEC a fait d'importants progrès. Les membres cherchent à améliorer l'accès aux marchés et à réduire les coûts subis par les entreprises en alignant leurs normes sur les normes internationales, et en veillant à ce que les renseignements sur ces normes soient aussi clairs et aussi disponibles que possible. Les secteurs où l'alignement des normes est considéré comme prioritaire comprennent les appareils électriques et électroniques, l'étiquetage des produits alimentaires, les produits du caoutchouc, les radios, les appareils vidéo et la machinerie.

À terme, ces mesures abaisseront substantiellement les coûts du commerce transfrontière au sein de l'APEC. En outre, comme de nombreux produits doivent répondre aux normes relatives à la sécurité des consommateurs dans les économies où ils sont vendus, les membres de l'APEC veilleront à ce que les consommateurs de l'ensemble de la région puissent acheter, à moindre coût, des produits de meilleure qualité et plus sûrs.

Par exemple, dans le domaine des jouets, où la sécurité est d'une importance cruciale, les membres ont convenu d'échanger des informations pertinentes, de manière à éviter, dans le processus, les failles qui permettraient à des produits défectueux originaires d'une des économies d'être distribués sur le marché d'une autre économie. Le secteur alimentaire en est un autre où des progrès ont été réalisés; les membres ont en effet convenu d'un cadre pour l'élaboration d'ententes de reconnaissance mutuelle concernant des aliments et des produits alimentaires précis.

Là encore, la protection du consommateur est prioritaire. Il s'agit de garantir et de reconnaître la validité des systèmes d'essai et de certification des autres économies, plutôt que de chercher à les rendre identiques à travers l'APEC.

Une fois ces ententes conclues, le temps d'inspection au point d'entrée sera abrégé. La diminution de la paperasse et l'accélération des procédures d'essai se traduiront par des économies d'argent et de temps pour les exportateurs.

La protection adéquate de la propriété intellectuelle est un dossier important pour les entreprises. Il l'est aussi pour les consommateurs, car les pertes subies par le secteur privé en raison d'un manque d'attention dans ce domaine doivent, en fin de compte, leur être refilées. La violation des droits d'auteurs, des dessins, des brevets ou des marques de commerce est au coeur du problème, lequel affecte un large éventail d'industries.

L'APEC prend très au sérieux la protection de la propriété intellectuelle, et elle a élaboré un programme de travail concret afin d'aider les économies membres en développement à respecter leurs obligations aux termes de l'Accord OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Figurent, parmi les projets en cours, une série complète de programmes et d'ateliers, une enquête sur les lois internes relatives à la propriété intellectuelle afin d'identifier les meilleures pratiques, une étude du régime des marques de commerce dans chacune des économies de l'APEC, et une recherche sur la simplification et la normalisation des systèmes administratifs.

En 1997, les économies de l'APEC échangeront des informations sur la meilleure façon de protéger les marques de commerce bien connues, et elles évalueront divers types de régimes d'application des lois en ce domaine, afin d'élaborer un ensemble de principes directeurs.

Libéralisation du commerce et de l'investissement

La libéralisation du commerce au sein de l'APEC est axée sur les Plans d'action individuels (PAI) des économies membres. Ces documents, qui sont publiquement offerts sur l'Internet, donnent les calendriers de libéralisation des barrières tarifaires et non tarifaires, du commerce des services et de l'investissement ainsi que les échéanciers de mise en oeuvre des engagements pris à l'issue de l'Uruguay Round. Les PAI sont des documents dynamiques qui sont régulièrement actualisés pour refléter les nouveaux engagements volontaires pris par les économies membres en vue d'honorer l'objectif de libération et d'ouverture du commerce et de l'investissement dans la région de l'APEC d'ici 2010 ou 2020 (pour les économies en développement). Lors de la réunion des ministres du Commerce et des Affaires étrangères et de celle des dirigeants de l'APEC, les membres discuteront des améliorations apportées à leurs plans individuels. Les ministres du Commerce se réuniront à Montréal au mois de mai afin de faire le point sur les progrès jusqu' à date, et de s'accorder sur les prochaines étapes en préparation pour les réunions à Vancouver.

Les économies membres de l'APEC mènent aussi un certain nombre d'actions collectives visant la libéralisation du commerce, notamment dans les domaines suivants :

1. Réduction des droits de douane

En 1996, l'APEC a joué un rôle clé en faisant appuyer un Accord sur les technologies de l'information -- dossier qui a été subséquemment relancé à la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce tenue à Singapour. Par cette initiative, l'APEC s'est montrée désireuse et capable d'appuyer et de faire progresser le programme d'action commerciale multilatérale élargi. L'APEC explore d'autres initiatives sectorielles possibles.

2. Réduction des barrières non tarifaires (BNT)

En 1998, l'APEC dressera la liste des mesures non tarifaires encore appliquées dans les économies membres. Cette liste couvrira notamment les licences à l'importation, les prélèvements à l'importation et à l'exportation, les subventions à l'exportation et les prix minimums à l'exportation, ainsi que les produits affectés par ces mesures. Le but est d'assurer le respect des obligations à l'égard de l'OMC, et de clarifier et d'améliorer la transparence des informations, afin de réduire le coût des affaires.

3. Amélioration du climat de l'investissement

Les plans de l'APEC pour la libéralisation de l'investissement visent à rendre plus transparentes et claires les règles sur l'investissement qui sont appliquées dans chaque économie membre, et à garantir que les investisseurs des diverses économies sont traités de la même façon, qu'ils opèrent sur leur propre territoire ou dans d'autres économies de l'APEC. Les principes non contraignants sur l'investissement adopté par les économies de l'APEC en 1994 fournit un ensemble commun de lignes directrices dans ce domaine.

La troisième édition du Guide APEC de l'investissement publiée en 1996 contient des précisions sur les incitations à l'investissement et sur les règles fiscales affectant l'investissement étranger dans les économies membres. Elle mentionne les accords de protection des investissements et les accords internationaux auxquels les membres sont parties, et elle examine les tendances récentes au plan de l'investissement étranger.

4. Facilitation du commerce des services

Voici trois exemples de grandes initiatives qui ont été prises dans le contexte d'un vaste programme de travail : 1) l'acceptation, par toutes les économies membres (sauf deux), des lignes directrices de l'APEC sur le commerce des services internationaux de réseaux à valeur ajoutée d'ici 1998; 2) des efforts pour obtenir l'acceptation mutuelle des installations d'essais de rendement énergétique et des résultats de ces essais; et 3) l'établissement d'un répertoire des obstacles au tourisme, ainsi que l'élaboration d'un programme visant leur élimination.

5. Exécution des engagements pris à l'Uruguay Round

Le Canada a honoré les engagements qu'il a pris à l'issue des négociations d'Uruguay. L'APEC a tenu des colloques visant l'exécution prompte et fidèle des engagements pris dans des domaines comme les services, les règles, les marchés publics, la propriété intellectuelle, les règles d'origine, l'agriculture, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et les mesures antidumping. Ces colloques ont donné aux autres économies membres la possibilité de discuter de leurs problèmes de mise en oeuvre et de préciser le besoin d'une aide ciblée pour les régler.

Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.html>].

DOCS

CA1 EA537 97T63 EXF

Trade and investment liberalization
and facilitation : the APEC agenda

62433589

doc
CA1
EA537
97A63
EXF

DOCS
CA1 EA537 97T63 EXF
Trade and investment liberalization
and facilitation : the APEC agenda
62433589
.63539891 (E)
.63539908 (F)



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

TRADE AND INVESTMENT LIBERALIZATION AND FACILITATION: THE APEC AGENDA

If APEC had a single motto, it would be this: "APEC means business". Although APEC is an official dialogue between Asia Pacific economies, it has been driven by the needs and interests of the private sector from the start. Organizations such as the Pacific Basin Economic Council (PBEC), the Pacific Economic Cooperation Council (PECC), specialist regional bodies and individual business representatives provide expert advice to member economies and to meetings and conferences throughout the APEC network. Continual dialogue and feedback, from working-level officials up to APEC Leaders, ensures that governments in the region know where more work is needed to make Asia Pacific an easier place in which to conduct business.

Implementation of APEC's ambitious agenda for trade and investment liberalization and facilitation will bring great benefits to businesses and their customers in the longer term, as members work towards free and open trade and investment in the region by 2010 for developed economies and 2020 for developing economies. Resources invested in APEC are already paying off, through measures that assist the region's enterprises by reducing costs and making it easier for them to identify and seize market opportunities.

Trade Facilitation

Better Information

One of the most common problems identified by business representatives in the region is the lack of accessible information on the regimes of other economies. Easily accessible facts and figures mean lower costs to business, and more informed decision-making. Here are a few examples of APEC's work in this area:

- For exporters, obtaining details of tariffs in offshore markets can be a job of nightmare proportions. More often than not, it means undertaking a slow search through pages of statistics or paying a customs agent to do the work. Federal Express has become a joint venture partner with APEC in developing an online applied tariff and customs database, allowing companies access to better information



about tariff applications and customs processes in different APEC economies. It will become available to the world on the Internet over the course of 1997, an illustration of APEC's commitment to remain outward-looking and supportive of the global trading system. By 1998, the database will be expanded to include non-tariff measures.

- APEC experts are working on electronic collection and distribution of better trade data, to inform private and public sector representatives as they make investment decisions.
- A newly published business travel handbook contains information on the short-term entry requirements of APEC's members, facilitating the flow of business people in the region. The APEC Investment Guidebook provides investment rules and regulations for each economy. Guidebooks on rules of origin and customs procedures are also being prepared to increase business awareness of requirements in different parts of the region.

Reducing the Costs of Doing Business

Anyone with experience in international business will have found that dealing with **customs procedures** can be an exercise in frustration. Complexity and inconsistency can increase costs, reduce profits and add to the prices paid by consumers. Estimates of potential savings from improved procedures run to billions of dollars. Studies show the average international transaction involves 27 to 30 different parties, 40 documents and 200 data elements, 30 of which are repeated at least 30 times. Approximately two-thirds of all data involved have to be re-keyed at least once.

APEC ministers have given a high priority to making trade between member economies more straightforward. A key area for attention is customs procedures. APEC's work in harmonizing and simplifying customs procedures will bring substantial benefits for producers, traders and consumers. Cross-border trade will become easier, cheaper and simpler.

One area where APEC has made significant progress is in the **alignment of national and international standards**. APEC members are working to improve market access and minimize costs to business by bringing their standards into line with international ones, and by making sure information about standards is as clear and as widely available as possible. Priority sectors for standards alignment include electrical and electronic appliances, food labelling, rubber products, radios, video apparatus and machinery.

OCT 24 2001

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

- 3 -

Ultimately these measures will substantially lower the costs of trade across APEC borders. And because many traded products have to meet consumer safety standards in the economies where they are to be sold, APEC members will make sure that consumers throughout the region will be able to buy goods that are of better quality -- and safer -- at lower prices.

For example, in the area of toys, where safety is paramount, members have agreed to share information on toy safety, to make sure there are no gaps in the process that could allow faulty goods from one economy to appear in another economy's market. Another area of progress has been food, where members have agreed on a framework for developing mutual recognition arrangements for ensuring the safety of specific foods and food products.

Again, safety and consumer protection are paramount. It is a question of ensuring and recognizing the validity of testing and certification systems of other economies, rather than making sure they are identical across APEC.

And once economies have agreed on arrangements for specific food products, the time required for inspection at the point of market entry to a market will be reduced. In turn, the reduction in paperwork and testing procedures means exporters will save money and time.

Adequate protection of intellectual property is a key concern for business and for consumers alike, as private-sector losses caused by insufficient attention in this area ultimately must be made up by consumers. The central issue is breach of copyrights, designs, patents or trademarks, a problem which affects a whole range of industries.

APEC takes protection of intellectual property very seriously, and has developed a concrete work programme to help developing members meet their obligations under the World Trade Organization (WTO) Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights, or TRIPs. Current projects include: an extensive series of programmes and workshops, a survey of domestic intellectual property legislation to identify best practices, a study of each APEC economy's trademark system, and research into the simplification and standardization of administrative systems.

In 1997, APEC economies will exchange information on how best to protect well-known trademarks, and assess various types of enforcement systems to develop a set of guiding principles.

62433589 (41) 62433607 (41)

Trade and Investment Liberalization

Trade liberalization in APEC is centred around the Individual Action Plans (IAPs) of member economies. These documents are publicly available on the Internet and set out schedules of liberalization on tariff and non-tariff barriers, services trade, investment, and implementation of Uruguay Round commitments under the GATT/WTO. The IAPs are dynamic documents which are updated regularly to reflect new, voluntary commitments made by economies towards the goal of free and open trade and investment in the APEC region by 2010 or 2020 (for developing economies). At the Vancouver meeting of Trade and Foreign Ministers and APEC Leaders, members will discuss improvements in their action plans. APEC Trade Ministers are meeting on May 9-10, in Montreal, to take stock of progress and agree on the next steps to be forwarded to Vancouver.

Member economies of APEC are also pursuing a number of collective actions towards trade liberalization. Some of the main actions follow:

1. Tariff reduction

In 1996, APEC played a key role in securing support for an Information Technology Agreement which was subsequently pursued at the World Trade Organization Conference in Singapore. This development was a demonstration of APEC's willingness and ability to reinforce and advance the wider multilateral trade agenda. APEC is exploring the possibility of other sectoral initiatives.

2. Non-tariff barrier (NTB) reduction

In 1998, APEC will draw up a list of non-tariff measures in use among member economies, covering issues such as import licensing, import or export levies, export subsidies, minimum import prices, and the products affected by them. The aim is to ensure consistency with WTO obligations and to provide greater clarity and openness of information, with lower costs for business.

3. Improved environment for investment

APEC's investment liberalization plans are designed to promote openness and clarity about the investment rules which apply in each economy, and to ensure that investors from different economies are treated alike, whether they are at home or operating in other APEC economies. A set of non-binding investment principles was adopted by all APEC economies in 1994, providing a common set of guidelines in this area.

In 1996, the publication of the third edition of the APEC Investment Guidebook provided details of investment incentives and tax rules affecting foreign investment in member economies, indicating the investment protection arrangements and international agreements to which members are party, and reviewing recent trends in foreign investment.

4. Facilitating services trade

Examples of two noteworthy initiatives in a wide work program include: the conformance of all but two APEC economies to APEC Guidelines for Trade in International Value-Added Network Services by 1998; work towards mutual acceptance of energy test facilities and results; and, the creation of an inventory of impediments to tourism movements and development of a program for their removal.

5. Implementation of Uruguay Round commitments

Canada has implemented its commitments at the Uruguay Round of GATT negotiations. APEC has held seminars aimed at prompt and faithful implementation in areas such as services, rules, government procurement, intellectual property, rules of origin, agriculture, sanitary and phytosanitary measures, technical barriers to trade and anti-dumping. These seminars have given other member economies the opportunity to discuss implementation problems and to identify the need for targeted assistance to address them.



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

LIBÉRALISATION ET FACILITATION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT : LE PROGRAMME DE L'APEC

L'APEC est sérieuse en affaires. Bien qu'elle soit un mécanisme officiel de dialogue entre les économies de l'Asie-Pacifique, l'APEC est vraiment axée sur les besoins et les intérêts du secteur privé. Des organisations comme le Conseil économique du bassin du Pacifique (PBEC) et le Conseil de coopération économique du Pacifique (PECC), des organismes régionaux spécialisés et des représentants d'entreprises conseillent les gouvernements des économies membres, et mettent à disposition leurs compétences pour les réunions et les conférences qui se tiennent dans l'ensemble du réseau de l'APEC. Un dialogue et un feedback constants, depuis les fonctionnaires du niveau opérationnel jusqu'aux dirigeants de l'APEC, font en sorte que les gouvernements de la région connaissent les domaines où ils doivent intervenir pour faire de l'Asie-Pacifique un endroit plus propice à la conduite des affaires.

La mise en oeuvre de l'ambitieux programme de l'APEC pour la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement profitera beaucoup aux entreprises et à leurs clients à long terme. En effet, les membres de l'APEC visent la liberté et l'ouverture du commerce et de l'investissement dans la région d'ici 2010 pour les économies développées, et d'ici 2020 pour les économies en développement. Les ressources investies dans l'APEC portent déjà fruit, grâce à des mesures qui aident les entreprises de la région en réduisant leurs coûts et en leur permettant d'identifier et de saisir plus aisément les débouchés qui s'offrent à elles.

Facilitation du commerce

Offrir une meilleure information

Un des problèmes les plus communs évoqués par les représentants d'entreprises dans la région est le manque d'informations accessibles sur les régimes des autres économies. Des faits et des données facilement accessibles permettent aux entreprises d'économiser, et de prendre des décisions plus éclairées. Voici quelques exemples du travail de l'APEC dans ce domaine :



.../2



Canada

- Pour les exportateurs, obtenir des détails sur les droits de douane perçus sur les marchés étrangers peut s'avérer un véritable cauchemar. Plus souvent qu'autrement, ils doivent consulter des pages et des pages de données statistiques, une opération qui demande du temps, ou encore retenir les services d'un agent en douane pour faire le travail à leur place. La compagnie Federal Express s'est associée en coentreprise avec l'APEC pour développer une base de données tarifaires et douanières en ligne, qui permettra aux entreprises d'avoir accès à de meilleures informations sur les pratiques tarifaires et douanières des différentes économies de l'APEC. Cette base de données sera disponible sur l'Internet au cours de l'année 1997; cela montre bien que l'APEC entend demeurer ouverte sur l'extérieur et soutenir le système commercial mondial. En 1998, la base de données sera élargie pour englober aussi les mesures non tarifaires.
- Des experts de l'APEC travaillent actuellement à la collecte et à la distribution électroniques de meilleures données commerciales, qui serviront à informer les représentants des secteurs privé et public et les aideront à prendre des décisions en matière d'investissement.
- Le guide des voyages d'affaires récemment publié contient de l'information sur les exigences des membres de l'APEC relativement aux séjours temporaires, le but visé étant de faciliter les déplacements des gens d'affaires dans la région. Le Guide APEC de l'investissement explique les réglementations de l'investissement dans chaque économie membre. Des guides sur les règles d'origine et les procédures douanières sont également en préparation, et aideront les entreprises à mieux connaître les exigences applicables dans diverses parties de la région.

Réduire le coût des affaires

Quiconque a l'expérience du commerce international aura constaté qu'il peut être frustrant d'essayer de s'y retrouver dans les **procédures douanières**. La complexité et l'incohérence peuvent augmenter les coûts, réduire les profits et ajouter au prix payé par le consommateur. On estime que de meilleures procédures pourraient permettre d'économiser des milliards de dollars. Des études montrent que la transaction internationale moyenne implique de 27 à 30 intervenants, 40 documents et 200 éléments de données, dont 30 sont répétés au moins 30 fois. Environ les deux tiers de toutes les données concernées doivent être réintroduites au moins une fois.

Les ministres de l'APEC considèrent comme hautement prioritaire la rationalisation des échanges entre les économies membres. À cet égard, les procédures douanières sont un domaine clé qui retient l'attention. Les efforts de l'APEC en vue de l'harmonisation et de la simplification de ces procédures avantageront substantiellement les producteurs, les commerçants et les consommateurs. Le commerce transfrontière sera plus facile, plus économique et plus simple.

L'alignement des normes nationales et internationales est un autre domaine où l'APEC a fait d'importants progrès. Les membres cherchent à améliorer l'accès aux marchés et à réduire les coûts subis par les entreprises en alignant leurs normes sur les normes internationales, et en veillant à ce que les renseignements sur ces normes soient aussi clairs et aussi disponibles que possible. Les secteurs où l'alignement des normes est considéré comme prioritaire comprennent les appareils électriques et électroniques, l'étiquetage des produits alimentaires, les produits du caoutchouc, les radios, les appareils vidéo et la machinerie.

À terme, ces mesures abaisseront substantiellement les coûts du commerce transfrontière au sein de l'APEC. En outre, comme de nombreux produits doivent répondre aux normes relatives à la sécurité des consommateurs dans les économies où ils sont vendus, les membres de l'APEC veilleront à ce que les consommateurs de l'ensemble de la région puissent acheter, à moindre coût, des produits de meilleure qualité et plus sûrs.

Par exemple, dans le domaine des jouets, où la sécurité est d'une importance cruciale, les membres ont convenu d'échanger des informations pertinentes, de manière à éviter, dans le processus, les failles qui permettraient à des produits défectueux originaires d'une des économies d'être distribués sur le marché d'une autre économie. Le secteur alimentaire en est un autre où des progrès ont été réalisés; les membres ont en effet convenu d'un cadre pour l'élaboration d'ententes de reconnaissance mutuelle concernant des aliments et des produits alimentaires précis.

Là encore, la protection du consommateur est prioritaire. Il s'agit de garantir et de reconnaître la validité des systèmes d'essai et de certification des autres économies, plutôt que de chercher à les rendre identiques à travers l'APEC.

Une fois ces ententes conclues, le temps d'inspection au point d'entrée sera abrégé. La diminution de la paperasse et l'accélération des procédures d'essai se traduiront par des économies d'argent et de temps pour les exportateurs.

La protection adéquate de la propriété intellectuelle est un dossier important pour les entreprises. Il l'est aussi pour les consommateurs, car les pertes subies par le secteur privé en raison d'un manque d'attention dans ce domaine doivent, en fin de compte, leur être refilées. La violation des droits d'auteurs, des dessins, des brevets ou des marques de commerce est au coeur du problème, lequel affecte un large éventail d'industries.

L'APEC prend très au sérieux la protection de la propriété intellectuelle, et elle a élaboré un programme de travail concret afin d'aider les économies membres en développement à respecter leurs obligations aux termes de l'Accord OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Figurent, parmi les projets en cours, une série complète de programmes et d'ateliers, une enquête sur les lois internes relatives à la propriété intellectuelle afin d'identifier les meilleures pratiques, une étude du régime des marques de commerce dans chacune des économies de l'APEC, et une recherche sur la simplification et la normalisation des systèmes administratifs.

En 1997, les économies de l'APEC échangeront des informations sur la meilleure façon de protéger les marques de commerce bien connues, et elles évalueront divers types de régimes d'application des lois en ce domaine, afin d'élaborer un ensemble de principes directeurs.

Libéralisation du commerce et de l'investissement

La libéralisation du commerce au sein de l'APEC est axée sur les Plans d'action individuels (PAI) des économies membres. Ces documents, qui sont publiquement offerts sur l'Internet, donnent les calendriers de libéralisation des barrières tarifaires et non tarifaires, du commerce des services et de l'investissement ainsi que les échéanciers de mise en oeuvre des engagements pris à l'issue de l'Uruguay Round. Les PAI sont des documents dynamiques qui sont régulièrement actualisés pour refléter les nouveaux engagements volontaires pris par les économies membres en vue d'honorer l'objectif de libération et d'ouverture du commerce et de l'investissement dans la région de l'APEC d'ici 2010 ou 2020 (pour les économies en développement). Lors de la réunion des ministres du Commerce et des Affaires étrangères et de celle des dirigeants de l'APEC, les membres discuteront des améliorations apportées à leurs plans individuels. Les ministres du Commerce se réuniront à Montréal au mois de mai afin de faire le point sur les progrès jusqu' à date, et de s'accorder sur les prochaines étapes en préparation pour les réunions à Vancouver.

Les économies membres de l'APEC mènent aussi un certain nombre d'actions collectives visant la libéralisation du commerce, notamment dans les domaines suivants :

1. Réduction des droits de douane

En 1996, l'APEC a joué un rôle clé en faisant appuyer un Accord sur les technologies de l'information -- dossier qui a été subséquemment relancé à la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce tenue à Singapour. Par cette initiative, l'APEC s'est montrée désireuse et capable d'appuyer et de faire progresser le programme d'action commerciale multilatérale élargi. L'APEC explore d'autres initiatives sectorielles possibles.

2. Réduction des barrières non tarifaires (BNT)

En 1998, l'APEC dressera la liste des mesures non tarifaires encore appliquées dans les économies membres. Cette liste couvrira notamment les licences à l'importation, les prélèvements à l'importation et à l'exportation, les subventions à l'exportation et les prix minimums à l'exportation, ainsi que les produits affectés par ces mesures. Le but est d'assurer le respect des obligations à l'égard de l'OMC, et de clarifier et d'améliorer la transparence des informations, afin de réduire le coût des affaires.

3. Amélioration du climat de l'investissement

Les plans de l'APEC pour la libéralisation de l'investissement visent à rendre plus transparentes et claires les règles sur l'investissement qui sont appliquées dans chaque économie membre, et à garantir que les investisseurs des diverses économies sont traités de la même façon, qu'ils opèrent sur leur propre territoire ou dans d'autres économies de l'APEC. Les principes non contraignants sur l'investissement adopté par les économies de l'APEC en 1994 fournit un ensemble commun de lignes directrices dans ce domaine.

La troisième édition du Guide APEC de l'investissement publiée en 1996 contient des précisions sur les incitations à l'investissement et sur les règles fiscales affectant l'investissement étranger dans les économies membres. Elle mentionne les accords de protection des investissements et les accords internationaux auxquels les membres sont parties, et elle examine les tendances récentes au plan de l'investissement étranger.

4. Facilitation du commerce des services

Voici trois exemples de grandes initiatives qui ont été prises dans le contexte d'un vaste programme de travail : 1) l'acceptation, par toutes les économies membres (sauf deux), des lignes directrices de l'APEC sur le commerce des services internationaux de réseaux à valeur ajoutée d'ici 1998; 2) des efforts pour obtenir l'acceptation mutuelle des installations d'essais de rendement énergétique et des résultats de ces essais; et 3) l'établissement d'un répertoire des obstacles au tourisme, ainsi que l'élaboration d'un programme visant leur élimination.

5. Exécution des engagements pris à l'Uruguay Round

Le Canada a honoré les engagements qu'il a pris à l'issue des négociations d'Uruguay. L'APEC a tenu des colloques visant l'exécution prompte et fidèle des engagements pris dans des domaines comme les services, les règles, les marchés publics, la propriété intellectuelle, les règles d'origine, l'agriculture, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et les mesures antidumping. Ces colloques ont donné aux autres économies membres la possibilité de discuter de leurs problèmes de mise en oeuvre et de préciser le besoin d'une aide ciblée pour les régler.

DOCS

CA1 EA537 97T63 EXF

Trade and investment liberalization
and facilitation : the APEC agenda
62433589